

Intitulé de l'UE	Introduction à la philosophie morale et politique (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Yves GHIOT	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2	25h	Yves GHIOT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Mobiliser les concepts essentiels de la philosophie morale et politique dans le cadre d'explications générales ou d'analyses d'extraits de textes.
- Distinguer la réflexion philosophique et morale de l'attitude moralisatrice : différencier le *prêche* moral de la *pensée* morale (repérage des tensions idéologiques, de problématiques).
- Repérer et expliquer les enjeux politiques et moraux contenus dans des situations d'actualité.
- Se montrer capable d'évaluer moralement — mais sans dogmatisme — des dilemmes de la vie quotidienne, éthique, politique et citoyenne (en se nourrissant de la diversité des approches philosophiques parcourues).
- Distinguer l'engagement politique du fanatisme politique : concilier l'implication citoyenne et la nécessité de tolérance liée à la pluralité des valeurs.
- Articuler la richesse des hiérarchies de valeurs individuelles aux diverses tendances politiques en présence.

Contenu de l'AA Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2

Philosophie morale

Morale ou éthique ? Points de rencontre et divergences

Valeurs et normes/Vie bonne et société juste

Enjeux des théories normatives ou descriptives

Les grandes évaluations de l'agir moral (théories normatives) : 1) Déontologisme moral (auteur de référence : Kant) ; 2) Conséquentialisme (auteurs de référence : Jérémie Bentham et John Stuart Mill [utilitarisme]) ; 3) Éthique des vertus (auteur de référence : Aristote).

Le cas particulier des morales religieuses : entre déontologisme et éthique de la vertu ? Fonder la morale par la Révélation ou par les Lumières naturelles (théologie rationnelle) ?

La critique de la morale moderne : Nietzsche

2) Philosophie politique

La politique : une affaire de valeurs, non de vérité

La cité chez les Anciens (l'État comme garant du bien commun [républicanisme antique], sociétés holistiques, notion de liberté positive).

La cité chez les Modernes (l'État comme garant des libertés individuelles, séparation des sphères : intérêt privé/intérêt général, sociétés individualistes, notion de liberté négative). cf. Benjamin Constant.

Le républicanisme de Machiavel

La politique contractualiste ; les principaux penseurs du contrat social : Hobbes, Locke, Rousseau.

La théorie de la justice de John Rawls : contrat, procédure et déontologisme politique

Apports, limites et complémentarité des deux grands courants politiques contemporains : libéralisme et socialisme (concilier idéal de liberté et idéal d'égalité).

Liberté d'expression : la particularité du modèle européen (droit fondamental contre droit sacré [USA]). Le rôle régulateur de la Déclaration des droits de l'homme.

Critique des théories morales et politiques issues de la modernité : Tocqueville, Nietzsche.

3) Particularité du rapport belge au concept de laïcité (EPC/CPC/Morale dans le contexte politique belge)

Différencier la forme juridique et politique (neutralité) de la forme philosophique de la laïcité en Belgique

Illustration des rapports (d'affinités et d'exclusions) qu'entretient l'idée de laïcité avec d'autres concepts fondamentaux de la philosophie politique moderne (neutralité, libre examen, sécularisation, athéisme, anticléricalisme, agnosticisme).

Particularité libérale du modèle « laïc » belge en comparaison avec celui d'autres pays (ex. : laïcité républicaine en France ; modèle anglo-saxon...).

Laos, demos, ethnos : trois façons de comprendre la notion complexe de peuple.

Méthodes d'enseignement

Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : cours magistral, approche interactive

Supports

Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : notes de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation

Note d'UE = note de l'AA

Langue(s) d'évaluation

Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la philosophie morale et politique - Partie 2 :

Examen oral (100%)

Année académique : **2024 - 2025**